

Cyclea Infos

Cibler, s'informer & piloter

Offre **Cyclea** Infos distribuée par la Société Générale

Société Générale _____

Centre d'affaires/Agence _____ Code guichet _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Nom du chargé d'affaires _____

Tél. _____ Email _____

Imprimer le dossier de souscription en deux exemplaires à renvoyer :

- par email à l'adresse cyclea-infos@ellisphere.com
- ou par courrier : **Ellisphere**
Service Relation Client
37 rue Sergent Michel Berthet - CS 99063
69255 Lyon Cedex 09

Ellisphere retournera 1 des exemplaires signé au client

Pièces constitutives du dossier de souscription

- Contrat Ellisphere signé
- Conditions générales de vente Ellisphere paraphées
- Mandat de prélèvement SEPA
- Votre IBAN/BIC original

Cyclea Infos - Contrat - V11/01/2022

Entre les soussignés :

La société _____

SIRET : _____

N° TVA Intracommunautaire : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____

représentée par _____, en sa qualité de _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Ci-après désignée « **le Client** »,

D'une part,

ET

Ellisphere, S.A.S. au capital de 2 519 229 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 482 755 741, dont le siège social est situé Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 Paris La Défense Cedex.

représentée par _____, en sa qualité de _____

Ci-après désignée « **Ellisphere** »

D'autre part,

Le Client et Ellisphere sont ci-après désignés collectivement comme les « Parties » et individuellement comme une « Partie ».

Merci de remplir tous les champs sans exception

1 - OBJET DU CONTRAT

La souscription au contrat Ellisphere est réservée aux clients non titulaires d'un contrat Ellipro précédemment souscrit auprès d'Ellisphere et en cours de validité à la date de signature du présent contrat.

Le présent contrat est conclu entre le Client et ELLISPHERE et concerne une offre globale de gestion du poste Clients accessible en ligne sur la plate-forme de services Cyclea Infos à l'adresse <http://www.cyclea-infos.societegenerale.fr> à partir de l'identifiant et du mot de passe fourni au Client par Ellisphere.

Le présent contrat est constitué des présentes conditions particulières et des conditions générales de vente de la société Ellisphere.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des documents susmentionnés préalablement à la signature. L'intégralité des conditions du présent contrat, dont les conditions générales de vente s'appliquent aux relations entre Ellisphere et le Client.

L'offre inclut :

- L'abonnement, au choix du Client, à l'un des trois forfaits SIREN Ellipro proposé à l'article 2.1.1.
- L'accès aux services Ellibox décrits à l'article 2.2.

En outre, le Client a la faculté de commander des prestations supplémentaires hors forfait détaillées à l'article 3 et selon la tarification disponible sur le site <http://www.cyclea-infos.societegenerale.fr> soit :

- Rajout et suivi d'une ou plusieurs entreprises françaises
- Commande d'enquête
- Commande de pièces numérisées
- Commande de prestations sur les entreprises à l'international
- Commande de prestations de comptage et de ciblage

2 - PRESTATIONS COMPRISES DANS LE FORFAIT SIREN ELLIPRO SOUSCRIT

2.1 Forfait SIREN Ellipro

2.1.1 Forfait annuel

L'offre permet au Client de souscrire selon son choix, un forfait annuel exprimé en nombre de SIREN, intégrant :

- la consultation illimitée d'un rapport Efficient sur les entreprises situées en France métropolitaine incluses dans son portefeuille,
- une prestation de mise sous surveillance des dites entreprises.

Le Client souscrit un forfait d'un volume de :

Choix de la formule	Forfait SIREN	Consultation illimitée sur	Montant total du forfait annuel souscrit en € HT
<input type="checkbox"/>	25	25 entreprises	300 € HT
<input type="checkbox"/>	80	80 entreprises	900 € HT
<input type="checkbox"/>	150	150 entreprises	1 500 € HT

Le contenu du rapport Efficient est disponible en téléchargement sur le site <http://www.cyclea-infos.societegenerale.fr>. Le rapport intègre toujours une prestation de surveillance telle que décrite à l'article 2.1.2.

2.1.2 Surveillance

Description de la prestation de surveillance sur la France

Ellisphere informe le Client de tous changements affectant l'adresse, la forme juridique, le capital, la raison sociale, les dirigeants, le chiffre d'affaires, le score, l'avis de crédit et les incidents de l'entreprise placée sous surveillance. La prestation de surveillance n'a pas vocation à s'appliquer sur les entreprises domiciliées à Monaco et dans les DOM/COM sauf cas particuliers dans les DOM.

Echéance et durée de la prestation de surveillance

La surveillance prend effet à compter de la demande exprimée par le Client. A condition que le contrat demeure en vigueur, la prestation de surveillance sera automatiquement renouvelée à la date anniversaire du contrat, pour une durée de douze (12) mois.

En cas de non renouvellement du contrat, la prestation de surveillance prendra fin automatiquement à la date d'échéance du contrat. Le Client a la faculté de retirer à tout moment un SIREN du forfait afin de désactiver la surveillance associée.

Modalités de livraison de la prestation de surveillance

La livraison quotidienne de la prestation de surveillance s'effectue par envoi groupé : tous les événements affectant les entreprises surveillées sont regroupés dans un seul fichier.

2.2 Ellibox, l'outil de pilotage du Poste Client

Le Client accède aux services Ellibox directement à partir de la plate-forme de services Cyclea Ellipro. Les services Ellibox sont : réaliser des imports de données, mettre des entreprises sous surveillance, visualiser des tableaux de bord, mise en place et suivi d'indicateurs et de statuts sur des entreprises sélectionnées.

Les conditions d'utilisation cette prestation devront être lues et acceptées lors de la première connexion au service Ellibox.

3 - PRESTATIONS ACCESSIBLES HORS FORFAIT

Les prestations accessibles hors forfait font l'objet d'une facturation spécifique, en sus de la formule initialement souscrite. Le détail des prestations complémentaires et le détail de leur tarification sont accessibles sur le site <http://www.cyclea-infos.societegenerale.fr>.

3.1 Rajout et suivi d'une ou plusieurs entreprises françaises

Le Client peut, à l'unité, intégrer des entreprises françaises au-delà du nombre de Siren compris dans le forfait initialement souscrit.

3.2 Commande d'enquêtes sur les entreprises situées en France Métropolitaine, DOM/COM et Monaco

Le Client a la possibilité de commander des enquêtes. Deux prestations sont disponibles permettant d'obtenir l'avis de nos analystes, soit pour une réponse rapide sur une demande d'encours, soit pour une analyse étayée de la situation financière, économique et sectorielle de l'entreprise.

3.3 Prestations sur des entreprises situées à l'international (Hors France Métropolitaine, DOM/COM et Monaco)

Deux prestations sont disponibles pour obtenir de l'information économique et financière sur les entreprises à l'international.

- Rapport online sur 230 pays et territoires en consultation immédiate.
- Analyse classique sur le monde entier sur commande avec livraison en différé selon deux délais définis selon les pays.

La prestation de surveillance sur les entreprises étrangères est disponible dans 40 pays et s'applique sur le rapport online France et international selon les mêmes modalités.

3.4 Pièces numérisées

Le Client a la possibilité de visualiser et télécharger directement en ligne les documents officiels numérisés sur les entreprises françaises, à savoir le rapport de gestion, le rapport des commissaires aux comptes, les comptes annuels et actes & statuts et de commander le Kbis.

3.5 ELLICIBLE

3.5.1 L'offre Ellicible permet au Client de cibler, compter et identifier des entreprises selon différents critères de sélection et de recevoir ces données sous la forme d'une prestation dénommée Fiche ELLI 3. Le Client peut compléter les données enrichies par une prestation de surveillance telle que décrite dans l'article 3.5.2.

3.5.2 Surveillance de portefeuilles et/ou sur critères

Description de la prestation de surveillance ELLICIBLE

Dans le cadre de cette prestation, Ellisphere transmet au Client, selon la périodicité choisie, l'ensemble des fiches ELLI 3 dont les données ont fait l'objet d'une modification (surveillance de portefeuille) ou intégrant les critères sauvegardés suite à la survenance de modifications (surveillance de stratégie).

Echéance et durée de la prestation de surveillance ELLICIBLE

La surveillance de portefeuille et de stratégie prend effet à compter de la création de la surveillance du portefeuille ou de la stratégie pour une durée de douze (12) mois. A l'échéance de chaque surveillance, le Client devra valider en ligne le renouvellement de celle-ci.

4 - FACTURATION ET RÈGLEMENT

4.1 - Facturation des prestations consommées HORS FORFAIT

Toute consommation effectuée HORS forfait SIREN Ellipro donnera lieu à l'émission d'une facture complémentaire. Cette facture s'établira sur une base mensuelle. Le relevé enregistre l'ensemble des consommations du Client.

4.2 - Facturation lors du renouvellement

Lors du renouvellement, la facturation est établie sur la base du forfait initialement choisi, augmenté du nombre d'entreprises françaises rajoutées et des entreprises étrangères présentes dans le portefeuille à la date du renouvellement.

4.3 - Mode et conditions de règlement

Tout contrat fera l'objet d'une seule facture, qui devra être réglée par le Client, par prélèvement SEPA à trente (30) jours, date d'émission de la facture.

Merci de remplir le mandat de prélèvement SEPA via le document joint au contrat, accompagné d'un IBAN original.

5 - UTILISATEURS ENREGISTRÉS AU CONTRAT

Saisir ci-dessous la liste des utilisateurs enregistrés au contrat :

Nom	Adresse email

6 - DURÉE

Le présent contrat entrera en vigueur à la date de remise au Client de son mot de passe. Il est conclu pour une durée d'un (1) an. Il sera ensuite renouvelé par tacite reconduction par période de douze (12) mois, sauf dénonciation par Ellisphere ou le Client notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au moins trois (3) mois avant la date de renouvellement.

Fait en deux exemplaires originaux, à : _____ Le : ____ / ____ / _____

LE CLIENT

M. / Mme : _____

Titre : _____

Le Client déclare ne pas être titulaire d'un contrat Ellipro en cours de validité à la date de signature du présent contrat et reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes et les accepter sans réserve.

Cachet et signature :

ELLISPHERE

M. Thomas ABIKHALIL
Directeur Commercial

Cachet et signature :



Conformément à l'article 12 des conditions générales de vente, le Client peut refuser que ses données personnelles, dans le cadre de ce contrat soient utilisées à des fins de prospection en cochant la case ci-contre.

ARTICLE PRÉLIMINAIRE - DÉFINITIONS

Dans le cadre des présentes Conditions générales (telles que définies ci-dessous), les termes suivants, commençant par une majuscule, utilisés au singulier ou au pluriel, auront le sens défini ci-après :

« **Base de données** » : désigne la base de données, et ses mises à jour, dont Ellisphere est auteur et producteur. A ce titre la Base de données d'Ellisphere est sa propriété et bénéficie de la protection au titre des articles L112-3 et L341-1 du code de propriété intellectuelle. La Base de données contient des Données ainsi que des Informations.

« **Conditions générales** » : désigne les présentes conditions générales de vente.

« **Données** » : désigne l'ensemble des données d'entreprises (avant leur analyse et/ou exploitation par Ellisphere) extraites de la Base de données d'Ellisphere et pouvant être contenues dans les Livrables, mises à disposition du Client dans le cadre de l'exécution des Services et dans les limites précisées dans les présentes Conditions générales.

« **Informations** » : désigne l'ensemble des éléments communiqués au Client dans le cadre de l'exécution des Services et issus de l'intégration, du traitement, de l'analyse et/ou de l'exploitation des Données. Les Informations sont contenues dans les Livrables. Les Informations sont transmises au Client à titre confidentiel et dans les limites précisées dans les présentes Conditions générales.

« **Livable(s)** » : désigne la formulation ou la réalisation finale des Services sous quelque forme que ce soit (produit, dossier, rapport, étude, documentation technique et fonctionnelle, etc.) et par quelque moyen, existant ou à venir, susceptible de matérialiser l'exécution des Services objet du Contrat. Ils contiennent les Données et les Informations. Les Livrables sont communiqués au Client dans les limites précisées dans les présentes Conditions générales.

« **Services** » : désigne l'ensemble des services et prestations d'information d'entreprise et de solutions data qu'Ellisphere s'engage à fournir au Client dans le cadre de l'exécution d'un Contrat (tel que défini à l'article 2 ci-dessous) tel que notamment l'accès et l'utilisation aux différentes applications informatiques d'Ellisphere permettant d'accéder aux Livrables et Données, objet du Contrat.

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les présentes Conditions générales définissent les conditions dans lesquelles la société Ellisphere, RCS Nanterre 482 755 741, fournit au Client des Services. Le Client doit être un professionnel (personne physique ou morale) agissant pour les besoins de son activité professionnelle.

Les présentes Conditions générales seront complétées par des « Conditions particulières » qui décrivent pour chaque type de Contrat le détail des Services fournis au Client (il peut notamment s'agir d'un bon de commande et/ou d'un devis), et le cas échéant par des dispositions complémentaires applicables en fonction du Service, le tout prévalant sur les conditions générales d'achat du Client ou sur tout autre document fourni par le Client et qui n'est pas expressément accepté préalablement par écrit par Ellisphere.

1.2. En cas de contradiction entre leurs dispositions, les Conditions particulières prévalent sur les présentes Conditions générales.

1.3. Dans l'hypothèse où une clause des Conditions générales, des Conditions particulières ou plus généralement du Contrat (tel que défini à l'article 2 ci-dessous) deviendrait nulle, les autres stipulations des Conditions générales et particulières continueront de s'appliquer.

Nos Conditions générales et les Conditions particulières (et éventuellement les documents complémentaires fournis par Ellisphere) régissent l'intégralité des Services fournis par Ellisphere au Client, en ce compris ceux souscrits en ligne.

ARTICLE 2 - CONTRAT

2.1. Les présentes Conditions générales prennent effet dès leur acceptation par le Client, étant précisé que toute commande de Services du Client auprès d'Ellisphere et/ou toute acceptation de Conditions particulières communiquées par Ellisphere au Client vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions générales par le Client. Les Conditions générales, les Conditions particulières signées par le Client ainsi que tout autre document complémentaire fourni par Ellisphere au Client forment le contrat (ci-après désigné par le « Contrat »), dont l'ensemble des dispositions sont applicables à l'exécution des Services par Ellisphere au bénéfice du Client.

2.2. Toute commande de Services dûment acceptée par Ellisphere sera intégralement due par le Client.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DE FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICES

3.1. Les Services souscrits par le Client seront fournis à compter de la date effective du Contrat telle qu'elle figure dans les Conditions particulières, sous réserve du paiement du prix desdits Services, dans le respect des conditions définies à l'article 7 des présentes Conditions générales.

Les Services sont exclusifs de toute prestation d'assurance-crédit.

3.2. Les Informations et Livrables fournis par Ellisphere sont issues de l'exploitation et de l'analyse de critères objectifs, d'ordre économique, légal et financier. Ellisphere est seul juge des moyens à employer et des sources à consulter et exploiter pour fournir les Services. Les Informations et Livrables sont fournis sans garantie contractuelle de la part d'Ellisphere. Les Informations et Livrables sont communiqués au Client en fonction des données disponibles dans la Base de données d'Ellisphere au moment de leur extraction ou de leur consultation.

Leur contenu et présentation sont susceptibles de modification, suppression ou ajout en fonction de l'évolution des Services et de la réglementation en vigueur.

3.3. Il est rappelé au Client que la législation interdit la prospection de toute personne physique par voie de télécopie, automate d'appel ou courrier électronique, sauf à recevoir le consentement exprès et préalable de la personne concernée. Il appartient au Client d'utiliser les données fournies sous sa responsabilité dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Client s'engage également à respecter la réglementation française et européenne relative aux données à caractère personnel, en particulier en ce qui concerne les modalités d'information des personnes concernées en cas de collecte indirecte (article 14 du RGPD).

Dans ce cadre et notamment pour ces opérations commerciales par voies d'e-mailing, le Client garantit Ellisphere contre les conséquences juridiques et financières de tout

recours ou réclamation de tiers relative à l'utilisation de fichiers comportant des courriels nominatifs.

ARTICLE 4 - ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Client bénéficie d'une assistance technique en contactant le Service Relation Client d'Ellisphere soit par téléphone (0825 123 456 - facturation au tarif en vigueur) soit par mail (relation-client@ellisphere.com).

ARTICLE 5 - ENREGISTREMENT DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Lorsque les Services intègrent une zone de texte libre, son contenu est sous le contrôle exclusif du Client qui est seul responsable vis-à-vis des tiers du contenu exprimé et enregistré. Le Client s'engage à respecter toutes les dispositions légales et réglementaires en matière d'enregistrement de données à caractère personnel, à ne saisir que des informations pertinentes et nécessaires à sa relation d'affaires et à observer la plus grande neutralité dans le choix des expressions et des libellés utilisés.

En conséquence, Ellisphere n'est pas responsable du contenu formulé et enregistré par le Client dans la zone de texte libre et le Client garantit Ellisphere de tout dommage éventuel causé par le contenu de cette zone. En cas de manquement à ces dispositions, Ellisphere est en droit d'interrompre sans préavis le droit d'accéder à la zone de texte libre, sans que le Client puisse prétendre à une indemnité de quelle nature que ce soit. Ellisphere sera également en droit de résilier le Contrat.

ARTICLE 6 - TARIFS

6.1. Ellisphere se réserve la possibilité de modifier ses conditions tarifaires en cours de Contrat. Les changements n'affecteront que les commandes postérieures à la date de la modification tarifaire. Ellisphere s'engage à informer le Client de toute modification tarifaire au moins un (1) mois avant l'application de la modification, par tous moyens (courriel, message d'information sur le site, sur les relevés de consommation, sur les factures...). Le Client aura alors la faculté, dans le délai de trente (30) jours suivant la date de communication par Ellisphere de l'information, de lui adresser par courrier RAR sa décision de résilier le Contrat. A défaut de courrier du Client, ce dernier est réputé avoir accepté la modification tarifaire.

6.2. Les prix des Services, seront automatiquement révisés annuellement, à la date anniversaire du Contrat, en cas d'augmentation de l'indice SYNTEC, par application de la formule suivante :

$$P1 = PO \times \text{dernier CI disponible.}$$

Avec : P1 = Prix révisé ; PO = Prix en vigueur au jour de la révision ; CI = Coefficient d'indexation calculé au 1er mars de chaque année par application du rapport entre l'indice SYNTEC du mois de décembre précédent et l'indice SYNTEC du mois de décembre de l'année antérieure. Toute modification ou substitution de cet indice s'appliquera de plein droit.

6.3. Un minimum de facturation peut être appliqué, figurant dans les Conditions particulières.

ARTICLE 7 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

7.1. Les factures émises par Ellisphere sont payables à trente (30) jours date de facture. En cas de dégradation de la surface financière du Client, Ellisphere se réserve la possibilité de réclamer un paiement total ou partiel avant exécution des Services ou à réception de facture en informant le Client au moins un (1) mois à l'avance, par tous moyens (courriel, message d'information sur le site, sur les relevés de consommations, sur les factures...).

7.2. En cas de paiement tardif, outre l'indemnité forfaitaire légale de quarante (40) euros prévue à l'article L. 441-10 du Code de commerce et fixée par décret, des pénalités de retard égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur seront exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. En cas de modification du montant de cette indemnité forfaitaire, le nouveau montant sera, de plein droit, substitué à celui figurant dans les présentes Conditions générales ou conditions de règlement prévues au Contrat.

Les pénalités de retard et l'indemnité forfaitaire sont exigibles de plein droit et ne font pas obstacle à l'application d'une majoration complémentaire de la créance à due concurrence de l'intégralité des sommes qui auront été exposées, quelle qu'en soit la nature, pour le recouvrement de la créance. En outre, toutes les sommes dues à Ellisphere deviendront immédiatement exigibles.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ - GARANTIES

8.1. Les obligations contractées par Ellisphere au titre du Contrat sont des obligations de moyens. Dans l'hypothèse où la responsabilité d'Ellisphere viendrait à être reconnue au titre des dommages directs subis par le Client et exclusivement imputable à une faute contractuelle d'Ellisphere, elle ne pourrait excéder, tous chefs de responsabilité confondus, par événement et par « Année Contractuelle » (c'est-à-dire chaque période de douze (12) mois à compter de la date de prise d'effet du Contrat), un montant équivalent à une (1) fois le montant forfaitaire HT facturé au Client au titre de l'Année Contractuelle concernée.

8.2. Le Client déclare bien connaître les caractéristiques et contraintes d'internet et en particulier le fait que les transmissions d'Informations et de données sur Internet ne présentent qu'un niveau de fiabilité technique relatif, malgré les mesures de sécurité pouvant être prises.

Il appartient au Client de prendre toutes les mesures nécessaires pour que sa configuration informatique lui permette d'accéder aux Services et à la consultation des Informations, Données et Livrables en provenance d'Ellisphere et d'assurer sa protection contre toute intrusion ou contamination.

Le Client reconnaît en conséquence qu'Ellisphere ne sera pas responsable en cas d'indisponibilité ou perturbation d'accès aux Services ou en cas d'altération des Livrables, Informations et Données dus à un cas de force majeure, à une grève, à un acte de piraterie, à une intrusion frauduleuse, à tout événement échappant à son contrôle (panne de téléphone, panne de réseau informatique, coupure EDF, etc.), ou à un dysfonctionnement généré par un matériel informatique ou télématique défectueux appartenant au Client ou mis à sa disposition et appartenant à un tiers. En cas de dysfonctionnement, d'indisponibilité ou de réception d'un message non lisible, le Client devra prendre contact directement avec les services d'Ellisphere.

Les opérations de connexion et de transferts s'effectuent sous la responsabilité du Client.

Ellisphere s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la continuité de l'exploitation et la sécurité des Services, conformément aux usages professionnels et aux règles de l'art.

8.3. Ellisphere garantit la conformité des Services aux spécifications décrites dans la

documentation commerciale et technique. Le Client reconnaît avoir reçu d'Ellisphere les conseils et informations nécessaires au bon fonctionnement des Services.

8.4. Nonobstant l'article 8.3, Ellisphere ne pourra être tenue responsable d'un quelconque dommage indirect, de quelque nature que ce soit, notamment perte d'exploitation, perte de données ou toute autre perte financière résultant de l'utilisation des Services fournis par ses soins.

De même, Ellisphere ne pourra être tenue responsable d'un quelconque dommage causé par une utilisation non conforme à un usage normal des Services, des Livrables, des Informations et/ou des Données par le Client.

8.5. Dans la fourniture des Services, Livrables, Informations et/ou Données à ses Clients, Ellisphere est tenue à une obligation de moyens. Les Informations, Livrables, Données et plus généralement les Services fournis au Client ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le Client dispose par ailleurs et sont de nature à l'aider dans sa prise de décision. Le Client reste donc maître de ses choix en appréciant les risques qu'il encourt et assume seul la responsabilité des décisions qu'il prend et des conséquences qu'il tire à partir des Informations, Données, Livrables et Services fournis par Ellisphere.

ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITÉ ET CONDITIONS D'UTILISATION

9.1. Le Client dispose d'un accès sécurisé aux Services, Livrables, Informations et Données grâce à un identifiant personnel et un mot de passe confidentiel. Le Client s'engage à changer son mot de passe dès le premier accès. La création des mots de passe, leur usage et leur gestion doivent être limités strictement aux besoins internes du Client et relèvent de sa seule et entière responsabilité.

Le Client s'engage à prendre toutes mesures utiles pour sécuriser l'accès aux Services, Livrables, Informations et Données et à ne les rendre accessibles qu'aux seules personnes dûment autorisées. Pour préserver la confidentialité de la liaison, le Client s'engage à ce que chaque collaborateur utilise un mot de passe qui sera modifié autant de fois qu'il le jugera nécessaire. La responsabilité d'Ellisphere ne sera jamais recherchée ni engagée en cas de vol des identifiants, mots de passe ou d'usages non autorisés des accès.

Le Client s'engage à désigner un administrateur technique en charge de la gestion des accès octroyés par Ellisphere.

9.2. Ellisphere concède au Client pendant la durée du Contrat, une licence mondiale, non-exclusive, non-transférable, d'utilisation des Services, des Données, des Informations et des Livrables associés livrés et/ou consultés.

Les Services, Informations, Données, et Livrables sont fournis au Client à titre confidentiel et personnel et sont réservées à son usage strictement interne et final, pour les besoins de son activité professionnelle.

Le Client s'interdit de les communiquer, de les transmettre ou de les céder à des tiers, directement ou indirectement et de quelque manière que ce soit y compris par la concession de sous-licences, à titre gratuit ou onéreux, en totalité ou partiellement, sur quelque support que ce soit, sous peine de résiliation immédiate du Contrat et de dommages et intérêts.

Il en résulte que l'utilisation des Services et la communication des Informations, Données et Livrables par le Client à ses différentes filiales, en ce compris celles détenues à 100%, est soumise à la souscription de licences d'utilisation complémentaires auprès d'Ellisphere.

En outre, le Client s'interdit formellement de dénaturer de quelque manière que ce soit les Livrables, Informations, Données et Services fournis par Ellisphere, de les dupliquer, modifier, décompiler, désassembler, de les extraire en totalité ou partiellement afin de réaliser d'autres documents et / ou produits notamment par adjonction et/ou combinaison de données, pour les diffuser à des tiers.

Il appartient au Client de prendre vis-à-vis de ses collaborateurs toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès aux Services, Livrables, Informations et Données transmis par Ellisphere et de faire respecter son obligation contractuelle de confidentialité et de non-divulgaration. Le Client est tenu responsable de toute reproduction ou communication non autorisée des Livrables, Informations et Données transmises par Ellisphere, tant par sa faute que par sa négligence. Le Client garantit Ellisphere de toute réclamation éventuelle de tiers en cas de communication ou de divulgation par quelque moyen que ce soit, directement ou indirectement, de Données, Informations et/ou Livrables.

ARTICLE 10 - FIN DES RELATIONS

10.1. En cas d'inexécution ou de mauvaise exécution par le Client de ses obligations telles que visées aux articles 2.2, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 14 des présentes Conditions Générales, à laquelle le Client n'aurait pas porté remède dans un délai de huit (8) jours calendaires suivant la date de réception par le Client d'une lettre AR constatant le manquement, Ellisphere se réserve le droit de résilier de plein droit le Contrat et avec effet immédiat, et ce sans préjudice de tout dommage-intérêt éventuel.

10.2. Ellisphere pourra décider également de suspendre l'accès aux Services dès constatation d'un manquement par le Client à ses obligations contractuelles et jusqu'à ce que le Client ait remédié audit manquement.

10.3. La résiliation ou le non-renouvellement du Contrat libérera immédiatement Ellisphere de toute obligation à l'égard du Client. A compter de la date effective de cessation du Contrat pour quelque cause que ce soit, les droits accordés au Client dans le cadre du Contrat cesseront immédiatement et celui-ci devra stopper toute utilisation des Services, Livrables, Informations et Données de quelque façon que ce soit.

La suspension, la résiliation anticipée ou le non-renouvellement du Contrat est sans incidence sur l'exigibilité des sommes restant dues à Ellisphere. Toute somme versée sera acquise à Ellisphere et le Client restera débiteur des forfaits souscrits et de Service commandé avant la date de la résiliation.

ARTICLE 11 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11.1 Ellisphere reste propriétaire de (ou bénéficiaire d'une licence pour) tous les droits de propriété intellectuelle quels qu'ils soient qui ont trait aux Livrables, Données, Informations, études, Bases de données, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés en vue de la fourniture des Services au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdits Livrables, Données, Informations, études, Bases de données, dessins, modèles et prototypes, savoir-faire

etc., au-delà des droits qui lui sont conférés au titre du Contrat sans l'autorisation expresse, écrite et préalable d'Ellisphere.

11.2 Ellisphere informe son Client que sa Base de données intègre notamment des données du Répertoire SIRENE de l'INSEE, du RNCS en provenance de l'INPI, et des annonces légales publiées au BODACC (A, B et C) par la DILA. Les données précitées demeurent la propriété de leurs titulaires respectifs.

11.3 Le Contrat conclu entre Ellisphere et un Client n'entraîne aucun transfert des droits de propriété intellectuelle et/ou matérielle sur les Services, les Livrables, Informations et Données dont Ellisphere est propriétaire ou pour lesquels elle a obtenu une licence ou un droit d'usage auprès d'un tiers, et qui sont utilisés ou rendus accessibles au Client dans le cadre des Services objet du Contrat.

ARTICLE 12 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

12.1. Ellisphere est éditeur d'une Base de données Entreprise qui contient des données d'entreprises dont certaines peuvent être qualifiées de données à caractère personnel au sens du règlement (UE) 2016/679 et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. En sa qualité de responsable de traitement Ellisphere atteste que les traitements qu'elle réalise à ce titre sont conformes aux règles établies par le règlement et la loi précitées.

La politique d'Ellisphere en matière de protection des données personnelles est accessible sur son site internet www.ellisphere.com

12.2. Protection des données à caractère personnel des Clients :

Ellisphere est amenée à traiter les données à caractère personnel communiquées par ses Clients à des fins de gestion de la relation commerciale (contrats, commandes, facturation, service relation client) ainsi qu'à des fins d'opérations de prospection, dans le respect de la réglementation applicable. Ellisphere est responsable des traitements réalisés à ce titre.

Ces traitements sont nécessaires à la mise en place et, le cas échéant, à l'exécution du Contrat conclu entre Ellisphere et le Client, ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celui-ci. L'absence de communication par le Client de certaines données le concernant pourrait empêcher la mise en place du contrat, et le cas échéant, sa bonne exécution.

Ellisphere est seule destinataire des informations à caractère personnel relatives à ses Clients.

Dans le cadre de la souscription par le Client d'un Produit co-édité avec Bureau Van Dijk Editions Electroniques (BVD), les données à caractère personnel du Client sont transmises à BVD en vue du paramétrage des accès et de la gestion de la relation commerciale.

Ellisphere a désigné un délégué à la protection des données dont les coordonnées sont les suivantes : Ellisphere - DPO - Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu - 92042 Paris La Défense Cedex. Adresse E-mail : dpo@ellisphere.com

Ellisphere veille à ne pas conserver les données à caractère personnel de ses Clients au-delà de la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Ainsi, ces données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et la période de prescription légale ainsi que tout autre délai de conservation qui serait imposé par la législation et la réglementation applicables.

Le Client s'engage à fournir aux personnes physiques concernées les informations mentionnées ci-dessus.

12.3. Sauf exception, l'exécution du Contrat ne conduisant pas Ellisphere et son Client à partager des finalités ou des moyens dans un ensemble commun d'opérations, le transfert de données notamment à caractère personnel s'effectue donc entre deux responsables de traitement distincts pour leurs propres activités de traitements, restant indépendants l'un de l'autre.

Chaque responsable de traitement déclare être en conformité avec les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et avec les dispositions du Règlement (UE) 2016 /679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel.

ARTICLE 13 - DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ANTI-CORRUPTION

13.1 - Outre la réglementation sociale locale qui leur est applicable, ELLISPHERE et le Client s'engagent à respecter les principes des conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

13.2 - Chacune des Parties s'engage à ne pas offrir, promettre, accepter ou effectuer des versements et/ou des cadeaux (qu'il s'agisse d'argent et/ou de quelque objet de valeur que ce soit et/ou d'un quelconque avantage quel qu'en soit la nature), directement ou indirectement, à quiconque dans le but d'influencer ou d'amener quiconque à influencer des décisions. ELLISPHERE invite le Client à prendre connaissance le cas échéant de son code éthique publié sur son site institutionnel.

Pour les dispositions qui leur sont applicables, ELLISPHERE et le Client s'engagent à respecter la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi SAPIN II et à observer les principes éthiques les plus élevés dans le cadre de leurs activités.

ARTICLE 14 - TRANSFERT

Le Contrat ne peut être cédé totalement ou partiellement par le Client à un tiers sans l'accord préalable et écrit d'Ellisphere.

Ellisphere aura la possibilité de transférer tout ou partie des droits et obligations objet du Contrat à son successeur, son cessionnaire ou à toute entité contrôlée directement ou indirectement par Ellisphere après notification écrite à l'autre partie par Ellisphere.

ARTICLE 15 - TRIBUNAL COMPÉTENT - LOI APPLICABLE

15.1 Toutes contestations nées à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat seront soumises aux tribunaux compétents de PARIS, y compris en cas de référé et/ou pluralité de défendeurs.

15.2 Le droit applicable au contrat est le droit français, à l'exclusion de ses règles de conflit de lois.

